

**Question écrite du 28 avril 2008 de M. Simon Brandt: «Etablissements publics: une exhaustivité aussi dans la transparence».**

Suite à l'inventaire exhaustif des établissements publics de la Ville de Genève effectué par le département des finances et du logement:

- que rapporte à la Ville chacun des établissements publics propriété de la Ville de Genève? Quelle est la justification en cas d'absence de revenu?
- Quels sont les établissements qui pourraient prochainement voir leur exploitation suspendue de manière temporaire ou définitive (rénovations, changements d'affectation, etc.)?
- Quel est le calendrier de réouverture des établissements actuellement fermés (Halles de l'Île, Île Rousseau, etc.)?
- Quels sont les établissements/arcades dont la Ville envisage de confier la gestion à des associations? Quel est le loyer que verseront celles-ci?